



**CONCERTATION RELATIVE AU PROJET DE
REQUALIFICATION DU COURS DU GENERAL DE
GAULLE (ENTRE LA ROUTE DE PESSAC ET
L'AVENUE DE LA LIBERATION)
Gradignan – Cours du Général de Gaulle**

Le président de Bordeaux Métropole et le maire de Gradignan informent le public de l'ouverture de la concertation préalable relative au projet de requalification du Cours du Général de Gaulle (entre la route de Pessac et l'avenue de la Libération). Cette concertation décidée par délibération du Conseil Métropolitain n°2019-35 du 25 janvier 2019, sera ouverte du lundi 15 avril 2019 au vendredi 17 mai 2019.

-Le public pourra consulter le dossier de concertation et inscrire ses observations sur le registre ouvert à cet effet dans les lieux suivants :

*à l'Hôtel de ville de Gradignan situé allée Gaston Rodrigues 33170 Gradignan

*au Service Droits des Sols du Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé n°11 avenue Léonard de Vinci, Europarc Bersol, 33600 Pessac.

-Les horaires d'ouvertures sont :

*Ville : Lundi de 13h à 19h, du mardi au vendredi de 8h à 16h

*Bordeaux Métropole : lundi, mercredi, et vendredi de 8h15 à 17h sans interruption et les mardis et jeudis de 13h à 17h.

Le dossier ainsi qu'un registre électronique, seront également disponibles sur la page dédiée du site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr.

A l'issue de cette concertation, le Conseil Métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.